



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

professions de santé

Question écrite n° 70738

Texte de la question

M. Robert Hue attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les revendications exprimées par plus de 5 000 internes et résidents depuis le début de leur mouvement de grève totale. Devant ce qu'ils ressentent comme une absence de véritables négociations, les internes de médecine, les internes de pharmacie et les résidents d'Ile-de-France ont entamé, le 6 décembre, une grève totale des soins de jours, des gardes, des astreintes pour une durée illimitée. Afin que leur statut de médecin hospitalier soit véritablement reconnu, les internes demandent au Gouvernement : la mise en application immédiate du repos de sécurité avec maintien de la rémunération de garde ; une base de temps de travail hebdomadaire de 48 heures (soit 10 demi-journées), gardes comprises, conformément à la directive européenne ; une revalorisation des gardes et continuités de service de week-end effectuées au-delà de ces 48 heures ; l'ouverture de véritables négociations sur la réduction du temps de travail sur le modèle du protocole d'accord signé avec les praticiens hospitaliers. Il lui demande comment elle entend répondre aux justes et légitimes revendications aujourd'hui exprimées par les internes et résidents de notre pays.

Données clés

Auteur : [M. Robert Hue](#)

Circonscription : Val-d'Oise (5^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70738

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 décembre 2001, page 7195